

Sveriges Television (SVT) – la télévision suédoise de service public

L'un des enjeux de la notion de « service public » est que tous les citoyens d'un pays démocratique aient accès à des informations impartiales et diversifiées dans un certain nombre de domaines. C'est pourquoi SVT propose des émissions de tous types – divertissements, sport, actualités, œuvres dramatiques, longs métrages, émissions pour enfants, émissions informatives, culturelles ou de société, documentaires...

Une entreprise de service public doit refléter le monde ambiant dans toute sa diversité. Les spectateurs de SVT doivent pouvoir s'informer sur ce qui se passe en Suède et dans le reste du monde et se forger leur propre opinion.

L'un des objectifs de SVT peut s'énoncer ainsi:

- l'humanisme plutôt que le commercialisme. L'humanisme implique le respect des téléspectateurs, des participants et des collaborateurs. Mais il y a d'autres objectifs.

La notion de service public est d'abord apparue aux États-Unis mais s'est imposée en Grande-Bretagne au 19^e siècle.

Lors de sa création en 1956, SVT n'avait qu'une seule chaîne. C'est aujourd'hui une entreprise moderne du secteur des médias avec plusieurs chaînes, un service de télétexte et un site Web. SVT est donc une société de télévision indépendante et non étatique.

En Suède, le service public est financé par une redevance. Celle-ci est partagée entre toutes les entreprises de service public – Sveriges Television (SVT) : 60 %, Sveriges Radio : (SR) 35 % et Sveriges Utbildningsradio : (UR) 5 %.

Plusieurs lois suédoises règlementent le service public, notamment la loi sur la radio et la télévision, l'autorisation de diffusion ainsi que la loi sur la liberté d'expression.

Chaque année, SVT adresse à la Commission de la radiotélévision en rapport sur le service public. Celui-ci décrit la manière dont l'entreprise s'acquitte de sa mission de service public. Il illustre également l'évolution des activités par rapport aux années antérieures, p. ex. les heures de programmes produites et diffusées, les coûts et les recettes.

SVT n'est pas la propriété de l'État mais de la Fondation pour la gestion de Sveriges Radio AB, de Sveriges Television AB et de Sveriges Utbildningsradio AB.

Objectifs

Selon les objectifs de SVT, la télévision de service public doit être une télévision nationale à l'éventail large et

- donnant aux particuliers les connaissances et la stimulation nécessaire pour participer au processus démocratique en tant que citoyens engagés et responsables
- contribuant de manière plaisante à l'éducation populaire au sens large, avec des émissions dans de nombreux domaines
- assumant une responsabilité particulière pour la langue et la culture suédoises tout en reflétant la Suède d'aujourd'hui, multiethnique et multiculturelle
- offrant des divertissements « à valeur ajoutée » et où l'amusement du moment n'est pas le seul but
- s'intéressant à des publics spécifiques exclus de la télévision commerciale
- s'adressant, du point de vue de l'offre et du ton adopté, à toute la population

[<< back](#)



Diffusion de SVT1, SVT2, SVT24 et de Barnkanalen / Kunskapskanalen

Les émissions de SVT1 et SVT2 sont diffusées sur le réseau analogique terrestre (Teracom) et le réseau analogique par câble.

Toutes les chaînes numériques de SVT sont également diffusées en clair sur le réseau numérique terrestre depuis le 1^{er} janvier 2003. C'est ce que l'on appelle la télévision en accès libre. Il n'est pas nécessaire d'avoir de carte programme ni d'abonnement. Il suffit d'acheter un boîtier numérique pour le réseau numérique terrestre, en vente chez les marchands de télévisions. Pour capter d'autres chaînes que celles de SVT et TV4, on peut s'adresser à l'opérateur terrestre Boxer.

SVT autorise également la conversion des signaux numériques sur le réseau analogique par câble. Cela implique que les foyers n'ont pas besoin de boîtiers. Cela implique également que le réseau par câble doit verser des droits à la société Copyswede pour Barnkanalen (chaîne destinée aux enfants) et Kunskapskanalen (chaîne d'information). Le réseau a le droit de facturer ces coûts. L'opérateur décide quelles chaînes proposer.

Toutes les chaînes de SVT sont également diffusées numériquement par satellite par le biais de Canal Digital et de Viasat ainsi que du réseau numérique par câble de com hem et d'UPC. Pour capter numériquement une chaîne par le biais d'un opérateur, il faut une carte programme et un boîtier numérique qui convertissent les signaux numériques vers la télévision analogique. Il est possible de se les procurer auprès de l'opérateur choisi.

[SVT sous forme numérique](#)

[« back](#)



SVT sous forme numérique

Ce n'est jamais SVT qui diffuse. Les émissions sont toujours diffusées par le biais d'un opérateur. Celui-ci varie en fonction du mode de réception. En cas de panne ou de coupure, ce n'est donc pas à SVT qu'il faut s'adresser en premier lieu.

Télévision en accès libre (cf. ci-dessus)

Boxer AB
www.boxer.se
info@boxer.se
téléphone : 020-21 10 00

com hem ab
comhem.se
kundservice@comhem.com
téléphone : 0771-55 00 00

UPC Sverige AB
www.upc.se
info@upc.se
téléphone : 08-578 250 50

Canal Digital AB
www.canaldigital.se
kundservice@canaldigital.se
téléphone : 08-772 27 50

Viasat AB
www.viasat.se (Cliquez sur le lien Kundservice)
téléphone : 08-52 20 00 00

[« back](#)



La redevance télévision

La loi suédoise stipule que toute personne possédant un poste de télévision doit verser une redevance. Selon une décision prise au début du 20^e siècle par le Parlement suédois (et concernant à cette époque la radio) les sommes collectées reviennent aux entreprises de service public. La redevance doit donc être payée même par les personnes qui ne regardent jamais les chaînes de SVT.

L'argent est versé sur un compte spécifique à la Banque centrale de Suède. Chaque année, les entreprises de service public SR, SVT et UR perçoivent un montant prélevé sur ce compte. C'est le gouvernement qui fixe les montants respectifs.

C'est à la société Radiotjänst i Kiruna AB qu'il incombe de gérer la redevance. C'est aussi là que doivent s'adresser les personnes ayant des questions sur la redevance.

kundtjanst@radiotjanst.se

[« back](#)

